

Documents acceptés pour l'identification d'un titulaire d'un compte social

Annexes AR 08/10/1981	Dénomination document	Obligations légales AML	
		Acceptable	Preuve d'adresse ? *
Annexe 3	Déclaration d'arrivée	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 3 ter	Déclaration de présence	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 4	Attestation d'immatriculation Modèle A	Y	Disponible sur le document
Annexe 5	Attestation d'immatriculation Modèle B	Y	Disponible sur le document
Annexe 6	Certificat d'Inscription au Registre des Etrangers (Papier)	Y	Disponible sur le document si lu électroniquement
Annexe 6 (électroniquement)	Certificat d'Inscription au Registre des Etrangers (Electronique)	Y	A recevoir si non lu électroniquement
Annexe 7 (Papier)	Certificat d'Inscription au Registre des Etrangers (Papier)	Y	Disponible sur le document
Annexe 7 (électroniquement)	Carte d'identité Modèle II (Electronique)	Y	A recevoir si non lu électroniquement
Annexe 7 bis	Résident de Longue durée CE	Y	A recevoir si non lu électroniquement
Annexe 8 (Papier)	Attestation d'enregistrement (papier)	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 8 (électroniquement)	Attestation d'enregistrement (électronique)	Y	A recevoir si non lu électroniquement
Annexe 8 bis (Papier)	Document attestant de la permanence du séjour (papier)	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 8 bis (électroniquement)	Document attestant de la permanence du séjour (électronique)	Y	A recevoir si non lu électroniquement
Annexe 9	Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union	Y	A recevoir si non lu électroniquement
Annexe 9 bis	Carte de séjour permanent de membre de la famille d'un citoyen de l'Union	Y	A recevoir si non lu électroniquement
Annexe 10	Laissez-passer Spécial	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 10 bis	Laissez-passer	Oui, moyennant un autre doc d'identité	A recevoir
Annexe 10 ter	Laissez-passer	Oui, moyennant un autre doc d'identité	A recevoir
Annexe 10 quater	Laissez-passer Spécial	Oui, moyennant un autre doc d'identité	A recevoir
Annexe 15	Attestation délivrée en application de l'article 30, 40, 56, 109 ou 119 de l'A.R.	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 15 bis	Attestation de réception d'une demande d'admission de séjour	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 15 ter	Décision de non prise en considération d'une demande d'admission au séjour	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 15 quater	Décision d'irrecevabilité d'une demande d'admission au séjour	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 15 quinques	Attestation de dépôt d'une demande d'admission au séjour ou d'autorisation de séjour de plus de trois mois	Oui, moyennant un autre doc d'identité	A recevoir

* Lors d'une lecture électronique de la puce du document, une preuve supplémentaire d'adresse n'est pas nécessaire.

Documents acceptés pour l'identification d'un titulaire d'un compte social

Annexes AR 08/10/1981	Dénomination document	Obligations légales AML	
		Acceptable	Preuve d'adresse ? *
Annexe 16	Demande d'autorisation d'établissement ou d'acquisition du statut de résident de longue durée	Y	A recevoir
Annexe 16 bis	Accusé de réception	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 16 ter	Décision de non prise en considération	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 18	Attestation de départ	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 19	Demande d'attestation d'enregistrement ou de carte d'identité d'étranger en qualité de ressortissant suisse	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 19 ter	Demande de carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union européenne ou de carte d'identité d'étranger en qualité de membre de la famille d'un ressortissant suisse.	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 22	Demande de séjour permanent	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 22 bis	Attestation	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 25	Attestation délivrée en application de l'article 72 de l'A.R.	Y	A recevoir
Annexe 26	Attestation délivrée en application de l'article 71/4, 73, ou 79 de l'A.R.	Y	Disponible sur le document
Annexe 27	Autorisation de rentrer	Oui, moyennant un autre doc d'identité	A recevoir
Annexe 28	Laissez-passer délivré en application de l'article 85§4 ou 98 de l'A.R.	Oui, moyennant un autre doc d'identité	A recevoir
Annexe 29	Invitation délivrée en application de l'article 92, 98 ou 101 de l'A.R.	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 33	Document de séjour délivré à un étudiant en application de l'article 102 de l'A.R.	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document
Annexe 35	Document spécial de séjour	Y	Disponible sur le document
Annexe 41 bis	Attestation de réception d'une demande d'autorisation de séjour	Oui, moyennant un autre doc d'identité	Disponible sur le document

* Lors d'une lecture électronique de la puce du document, une preuve supplémentaire d'adresse n'est pas nécessaire.

Obligations légales en matière d'identification

- L'identification correcte et complète de la clientèle résulte d'obligations légales.
- Le non-respect de ces obligations peut être assimilé à une complicité ou une participation dans des mécanismes de fraude fiscale et/ou de blanchiment de capitaux et mener à des poursuites judiciaires, des sanctions, des amendes fiscales et pénales.
- La date de la validité de ces documents ne peut être dépassée.